

RAPPORT MENSUEL DE MONITORING DE PROTECTION

République Démocratique du Congo



UNHCR

L'Agence des Nations
Unies pour les réfugiés

6729, Av.de l'OUA Ngaliema, BP 7248, Kinshasa,
République Démocratique du Congo

Tél : +243 99 60 41 000

E-mail : codki@unhcr.org –
bitakuya@unhcr.org

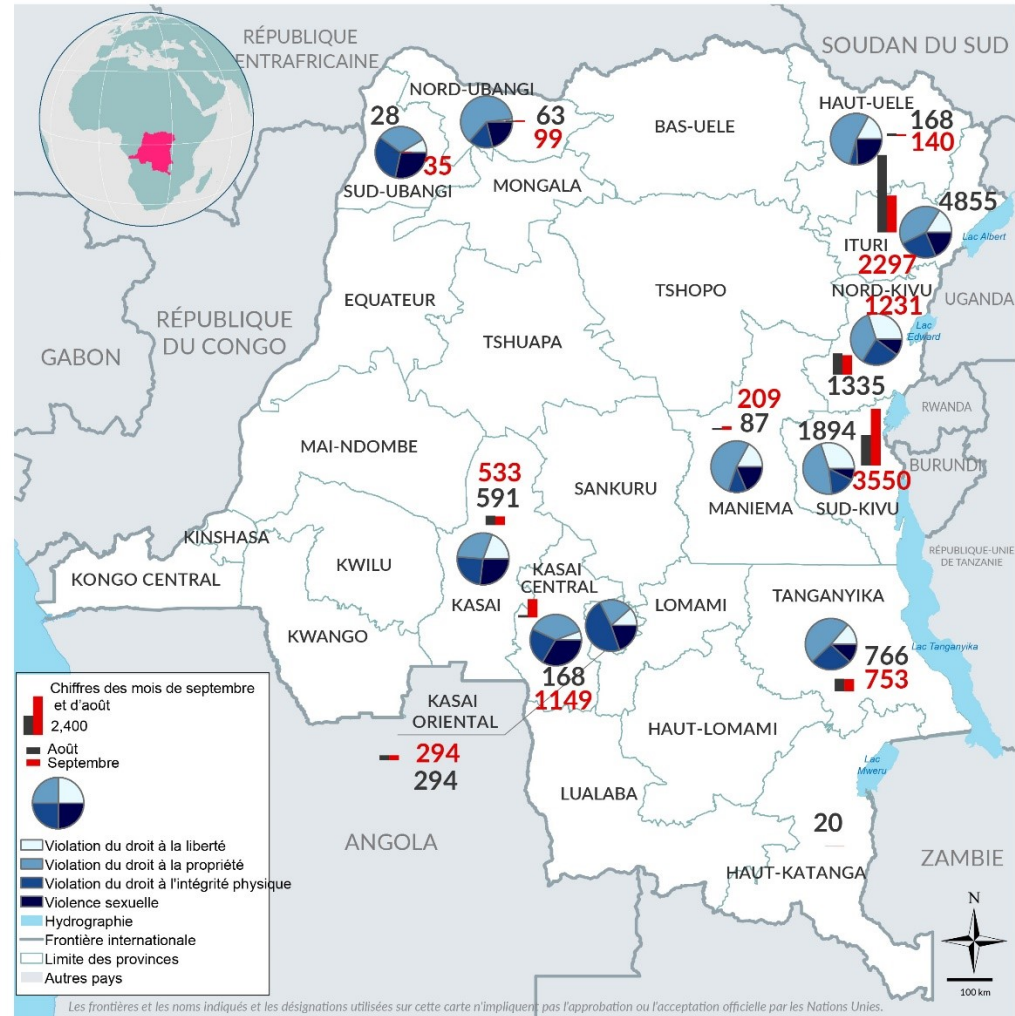
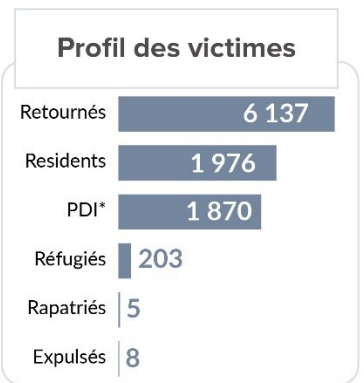
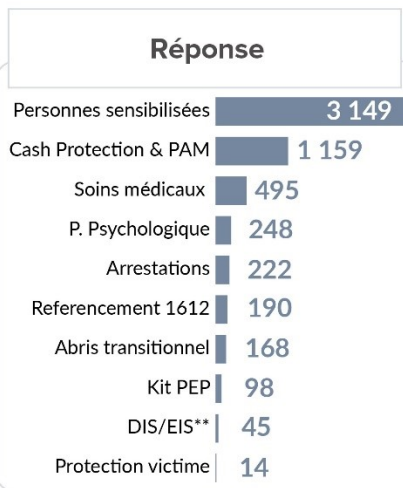
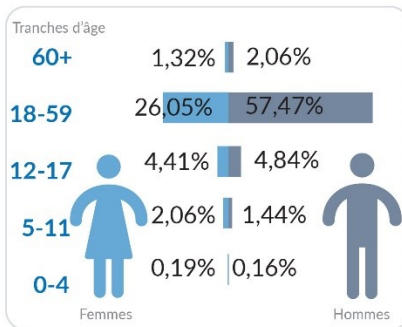
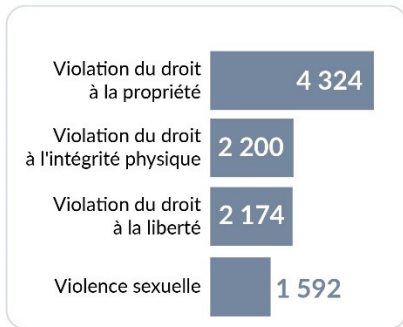
Septembre 2022



Tables des matières

I.	Tableau synoptique.....	3
II.	Tables des matières.....	2
III.	Résumé.....	4
	I.2 Allégations des violations de la résolution 1612.....	4
	I.3. Violences basées sur le Genre.....	5
	I.4. Profil des victimes	5
	I.5. Profil des présumés auteurs	5
	I.5 Réponse.....	6
IV.	Mouvements de la population.....	7
V.	Développements majeurs de protection par Province	7
	2.1. Ituri & Haut Uélé	8
	2.2. Nord Kivu.....	9
	2.3. Sud Kivu/Maniema (Kabambare et Kasongo)	10
	2.3. Tanganyika & Haut Katanga	11
VI.	Recommandations	16

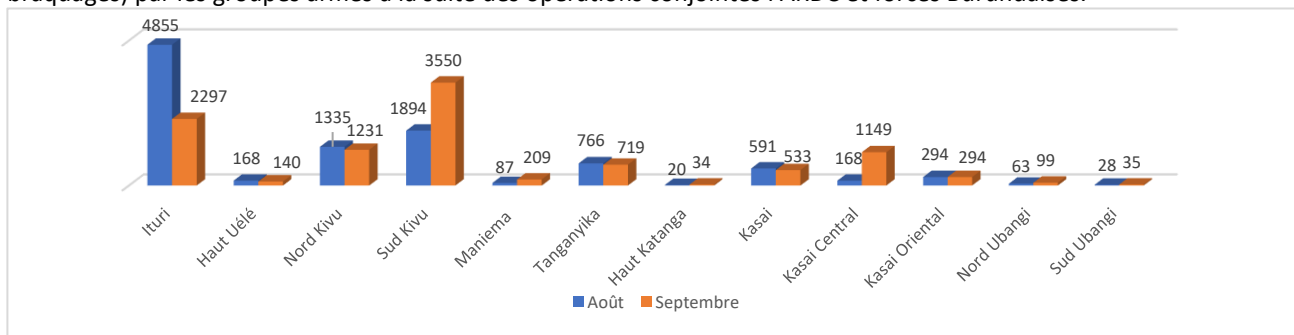
I. Tableau synoptique



*PDI: Personnes Déplacées Internes
**DIS: Détermination de l'Intérêt Supérieur de l'enfant
**EIS: Evaluation de l'Intérêt Supérieur de l'enfant.

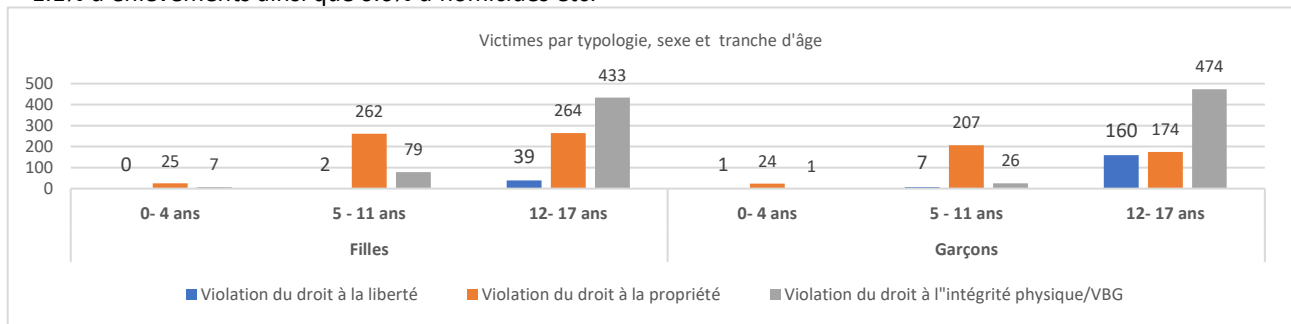
II. Résumé

- **10290** incidents de protection rapportés en septembre, soit une augmentation de 0.20 % comparée aux données du mois d'août. Ces augmentations sont signalées principalement au Kasai Central (583 %), Maniema (140 %), Sud Kivu (87.4%), Nord Ubangi (57.1%) et Sud Ubangi (25.0%). L'on note par ailleurs une diminution dans les provinces de l'Ituri (-52.7%), Haut Uélé (-16.2%), Kasai (-9,8%) et Tanganyika (-6,1%). Ces diminutions seraient justifiées par le renforcement du dispositif sécuritaire dans les territoires de Mambasa, Mahagi et Irumi ainsi que le départ forcé de la communauté Alur à Mahagi, souvent cible des attaques des éléments de la CODECO en Ituri. Dans le Tanganyika, la diminution serait la conséquence des actions de sensibilisation menées par le CICR pour décourager l'activisme des groupes armés.
- L'augmentation au Kasai Central, dans le Nord et Sud Ubangi s'expliquerait par la criminalité urbaine. Plus particulièrement au Kasai Central, il y a une compétition accrue pour l'accès au pouvoir politique et coutumier ainsi que le contrôle des ressources économiques débouchant souvent sur des tensions communautaires. Au Maniema et Sud Kivu, l'augmentation serait justifiée notamment par l'élargissement des zones de couvertures, l'activisme des groupes armés dans les sites miniers, les conflits intercommunautaires dans les hauts et moyens plateaux ainsi que la criminalité (Kidnapping et braquages) par les groupes armés à la suite des opérations conjointes FARDC et forces Burundaises.



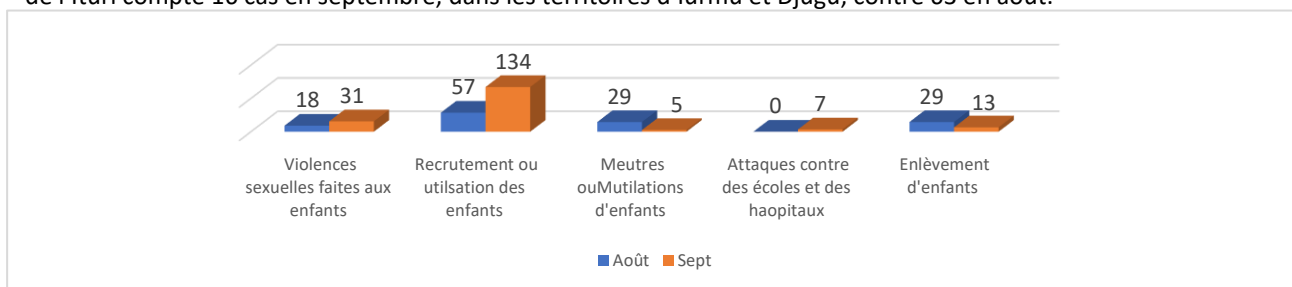
I.1. Protection de l'enfance

- 2187 victimes enfants sur les 16.651 personnes touchées par les incidents de protection ; dont 1.111 filles et 1.074 garçons, contre 953 enfants en août. L'analyse des données fait ressortir notamment que 27.2% des enfants sont victimes de coups et blessures, 19.8% des cas de violences basées sur le genre, 16% des cas d'incendie, 4.9% des travaux forcés, 1.1% d'enlèvements ainsi que 0.6% d'homicides etc.



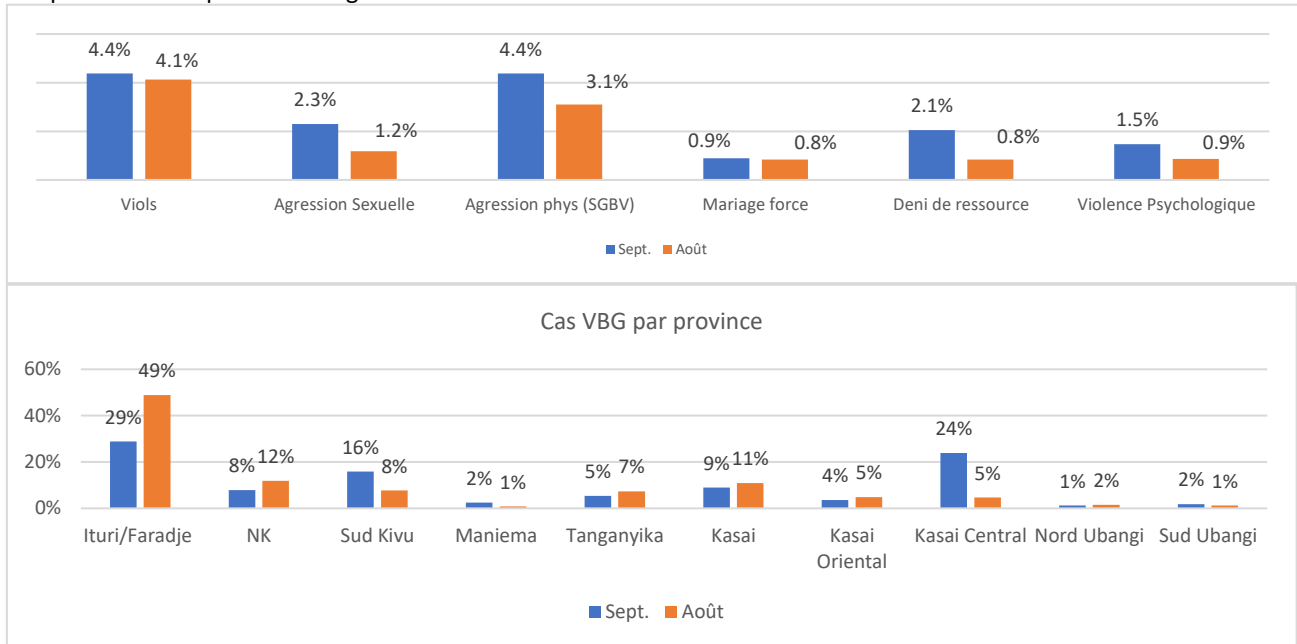
I.2 Allégations des violations de la résolution 1612

- 190 cas d'allégations de violations de la résolution 1612 rapportés en septembre, contre 133 cas en août, soit 57 cas de plus. Les groupes armés seraient identifiés comme présumés auteurs de cas de recrutement ou utilisation d'enfants, alors que les FARDC seraient identifiés comme présumés responsables des cas d'utilisation d'enfants. La province du Sud Kivu a enregistré 174 cas dans les territoires de Shabunda, Kalehe, Mwenga et Fizi, contre 70 cas en août. La province de l'Ituri compte 16 cas en septembre, dans les territoires d'Iurmu et Djugu, contre 63 en août.



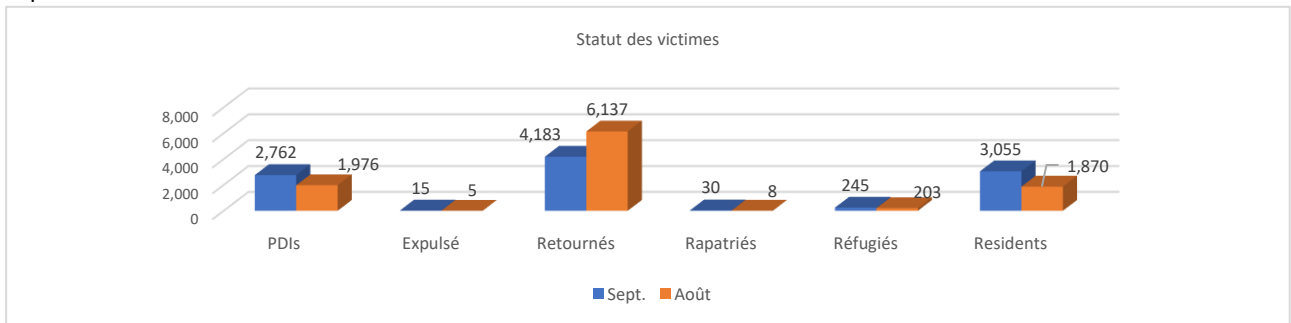
I.3. Violences Basées sur le Genre

- 15% de cas de VBG rapportés en septembre contre 9% en août. L'on note que 29% de ces cas sont signalés en Ituri, 24% au Kasai Central, 16% au Sud Kivu. Une situation qui se justifierait par l'activisme des groupes armés dans cette province, l'élargissement des zones de couvertures au Sud Kivu et Kasongo au Maniema. L'analyse des données fait ressortir une agmmentation sensible au Kasai Central soit 24% en septembre contre 5% en août.
- Seules 43% des victimes ont reçu les soins dans les 72 heures et d'autres cas ont été orientés vers les structures spécialisées de prise en charge.



I.4. Profil des victimes

- 16.688 victimes touchées par les incidents de protection en septembre contre 10,301 victimes en août ; parmi lesquelles 5679 personnes de sexe féminin (2809 personnes de plus qu'en août), et 11.009 personnes de sexe masculin (3615 victimes de plus qu'en août). Cette situation s'expliquerait par deux facteurs à savoir : le nombre élevé d'incidents de protection rapportés en septembre (par rapport à août), et l'accroissement des incidents de protection à base communautaire rapportés.
- La tranche d'âge la plus affectée est celle de 18 à 59 ans (13.939 victimes), suivi de celle de 12 à 17 ans (1.544 victimes), 5 à 11 ans (583 victimes), 60 ans et + (563 victimes) et 0 à 4 ans (58 victimes). L'on note en plus que les retournés ont été plus affectés en août qu'en septembre, alors que les déplacés internes et résidents eux ont été les plus affectés en septembre.

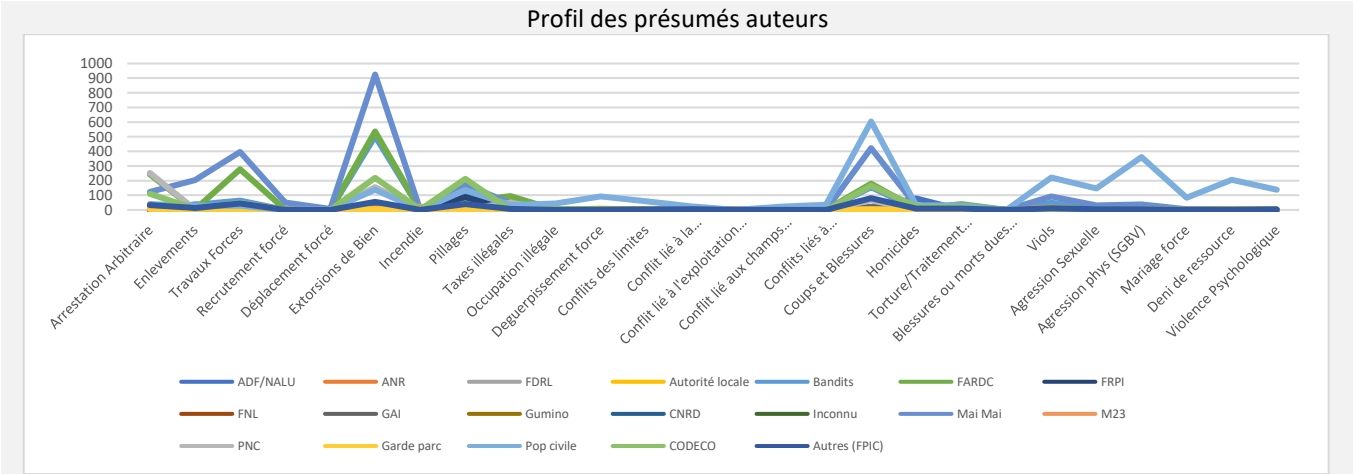


I.5. Profil des présumés auteurs

- Les groupes armés nationaux et étrangers auraient perpétrés 38% des cas en septembre, soit 20% de moins qu'en août. Aux rangs de ces groupes on peut citer : les mai mai (25% contre 22% en août), Coopérative pour le Développement économique au Congo (CODECO) (8% contre 1% en août), Allied Democratic Forces-National Army for the Liberation of Uganda (ADF-NALU) (2% contre 5% en août), Force de Résistance Patriotique d'Ituri (FRPI) (2% contre 0% en août),

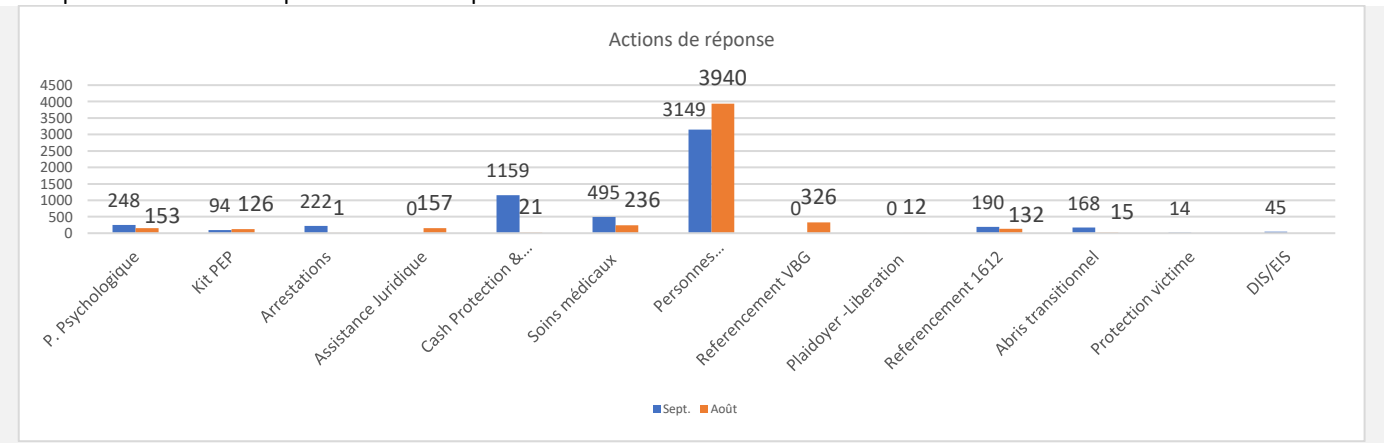
NB : Les informations partagées dans ce rapport sont tirées du protection monitoring des partenaires du HCR et ne reflètent pas la situation générale en RDC

FRDLR (1% en septembre et août) etc. Les forces de sécurité et de défenses nationales quant à elles auraient été responsables à leur tour de 21% des incidents, contre 13% en août. A ce titre on recense 15% par les FARDC contre 8% en août, et 5.7% aux forces de sécurité (PNC) contre 5% en août. En sus, les civils et les autorités civiles seraient responsables de 26% contre 17 % en août. 25% de ces incidents serait attribués à la population civile, et 2.8% aux autorités civiles, parmi lesquelles, 1.8% par les autorités et 1% par des agents de l’Agence Nationale des Renseignements (ANR).



I.5 Réponse

- Les autres acteurs humanitaire en réponse aux alertes et notes de plaidoyers du monitoring ont réalisé des activités de réponse telles que l’organisation des Evaluation Rapide Multisectorielle (ERM) à Mangina et sur les sites de Chibire, Chilwe et Maziba, Kazimia au Sud Kivu ; l’installation des mécanismes de prévention des cas de protection contre l’exploitation et l’abus sexuel, positionnement d’un acteur humanitaire pour la construction d’un point d’eau dans le site de Rwsa II, organisation d’une évaluation WASH à Ikobo en réponse aux risques VBG liés à l’éloignement des points d’eau des communautés. L’on note que consécutivement à l’évaluation des besoins de protection des PDIs menée du 11 au 13 juillet 2022, à Mboko, Kabondozi et ses environs, 1728 ménages PDIs de Mboko ont reçu l’assistance en cash de la part du PAM (450 ménages PDIs et 1.278 ménages familles d’accueil) du 18 au 19 septembre 2022.
- Ainsi, l’on note un progrès dans les actions de réponse, et le diagramme ci-dessous résume les actions de réponse protection réalisées par le HCR et ses partenaires.

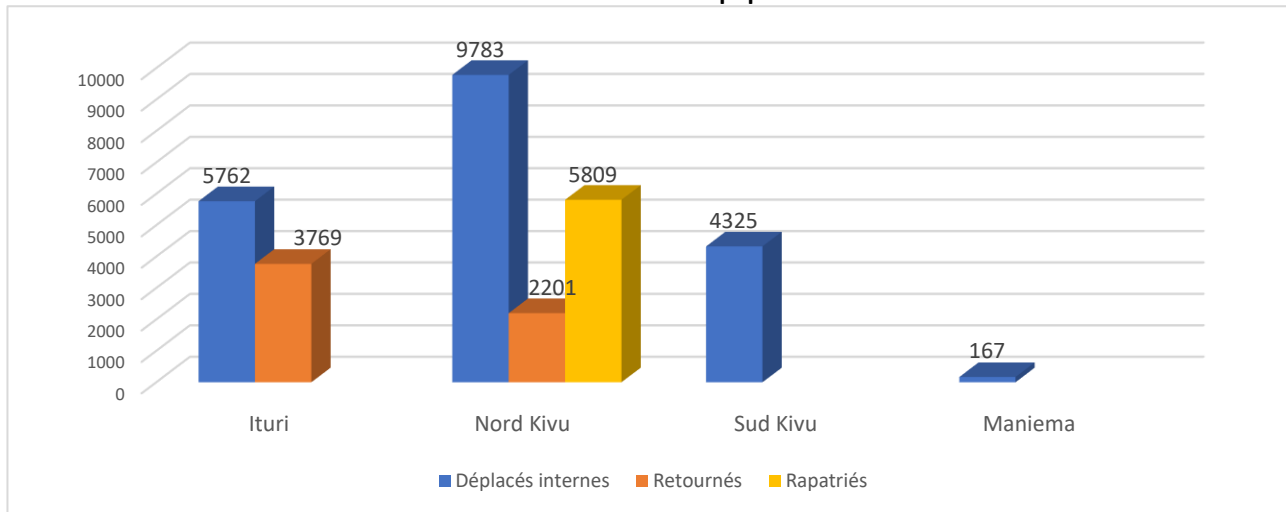


NB : Les informations partagées dans ce rapport sont tirées du protection monitoring des partenaires du HCR et ne reflètent pas la situation générale en RDC

III. Mouvements de la population

- 31.816 menages soit 127.264 personnes en déplacement dans les provinces du Nord Kivu (17.793 menages soit 71.172 personnes), Sud Kivu (4.325 menages soit 17.300 personnes), Ituri (9.531 menages soit 38.124 personnes) et Maniema (167 menages soit 668 personnes).
- De ce 31916 menages, il y a 20.037 menages déplacés internes (80.148 personnes), 5.809 menages soit 23.236 personnes rapatriées spontanés et 5.970 menages retournés soit 23.880 personnes. Les déplacés internes du Nord Kivu proviennent des villages des zones de santé de Musienene, Masisi et Mweso, Oicha et Mutwanga, Vuhovi et Kyondo alors que ceux du Sud Kivu et Maniema viennent des localités Village Aféfé/groupement de Basikalangwa.Mabondo/groupement de BasimimbiKasimba ler, Ile, Mivugo, Lubumba, Kanusu et Luhando/KabareUfamandu Namalamala, Nanjale, Nakangukwagroupement d'Ikama-Kasanza.Benyemasenga, Nyandeve, Makiringi, Kilembwe-Kabanga et Kitenge. Ceux de l'Ituri proviennent des villages de Kundala -kundalaToly -TolyBabungwe LwembaBiakato Teturi MaloAndrosoSongolo KombokaboTalolo Bukima. En plus, les retournés et rapatriés du Nord Kivu viennent de la province d'Ituri alors que les rapatriés proviennent de l'Ouganda.

Mouvements de la population



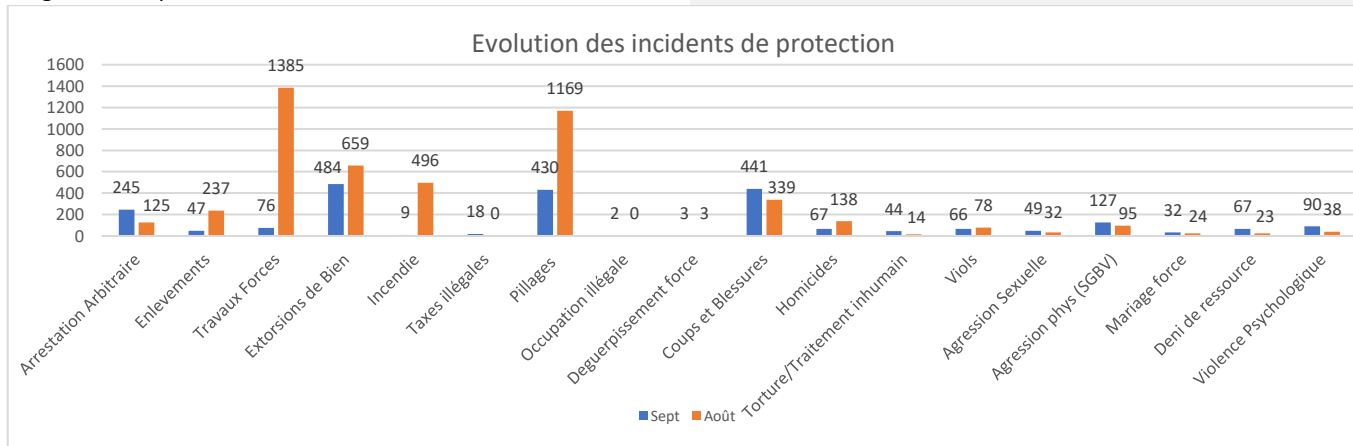
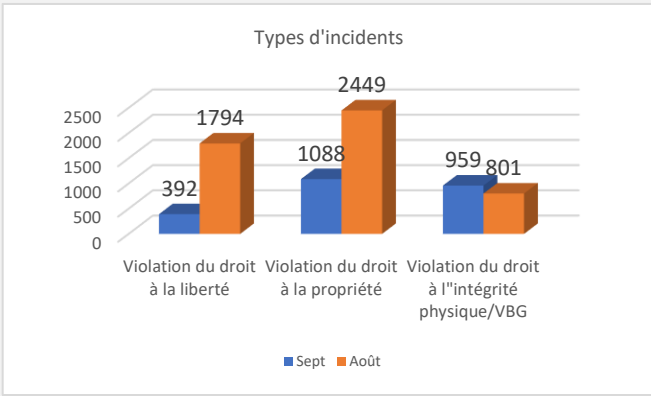
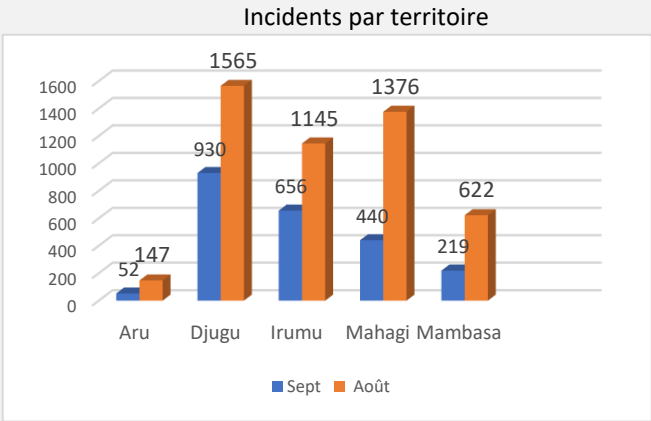
IV. Développements majeurs de protection par Province

- L'environnement de protection s'est détérioré dans presque toutes les provinces couvertes par ce rapport excepté les provinces du Nord et Sud Ubangi ainsi que Kasai/Tshikapa où il n'y a pas eu des changements majeurs. Une situation qui explique l'augmentation de 0.20 % comparé aux données du mois d'août.
- A une année des échéances électorales, une nouvelle dynamique se développe avec un discours incitant à la haine. Dans les provinces du Kasai et Nord Kivu, certains acteurs politiques en quête d'assise sociale agissent de la sorte. Cette pratique entraîne des tensions intercommunautaires en Ituri, Nord Kivu Tanganyika, Sud Kivu, Maniema et Kasai Central. Il y a aussi des alliances d'opportunités qui se nouent entre les groupes armés pour faire face aux attaques des FARDC au Sud Kivu.

Conflits armé	Agitation sociale (conflits intercommunautaires et de pouvoir coutumier) et activités criminelles	Activités criminelles
Ituri, Nord Kivu, Sud Kivu, Maniema et Tanganyika	Nord Kivu (Masisi -Pinga), Sud Kivu (Uvira et Kalehe), Kasai, Kasai Oriental et Central, Tanganyika (Kongolo, Nyunzu et Manono)	Sud Kivu, Nord Kivu, Kasai Central, Kasai Oriental, Nord – Sud Ubangi, Maniema et Ituri

2.1. Ituri & Haut Uélé

- 2.437 incidents de protection rapportés durant le mois de septembre dans les provinces de l'Ituri et le Haut Uélé (Faradje) soit une baisse sensible de - 51,4% comparés aux données du mois d'août 2022. Cette baisse serait justifiée d'une part, par le renforcement du dispositif sécuritaire dans certains territoires ainsi que le déplacement forcé de la communauté Alur à Mahagi, ciblée par les attaques des éléments de la CODECO.
- Malgré la diminution, la situation se détériore de plus en plus avec 8 cas d'incursions armées dont deux cas des Forces Démocratiques Alliées (ADF) dans les territoires de Mambasa et Irumu ; la milice CADECO/URDPC à Djugu, le Front Patriotique et Intégrationniste (FPIC) à Irumu. Ces incursions auraient occasionné un déplacement forcé de 5.762 menages soit 28.810 personnes.
- En termes d'incidents, il y a diminution sensible des incidents relatifs aux droits à la propriété, la liberté et à l'intégrité physique excepté les incidents relatifs aux coups et blessures, l'agression physique (VGB), le déni des ressources, de services et d'opportunités, l'agression sexuelle, les arrestations arbitraires ,mariage forcé et les violences psychologiques. Il y a par ailleurs, une augmentation des cas relatifs à la torture et traitement inhumains ainsi que que les cas de violences basées sur le genre excepté les cas de viol.



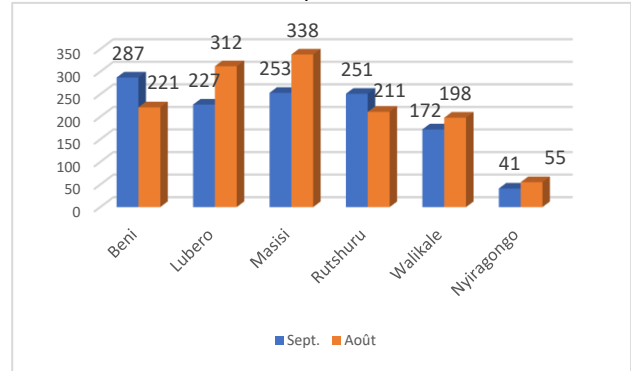
- Il échet de relever qu'au cours du mois de septembre 2022, 1.106 enfants dont 452 filles et 651 garçons, soit 45 % ont été affectés sur un total de 2.436 personnes touchées par des violations. Ces derniers temps, il y a des risques de sexe de survie pour les filles du fait de la précarité des conditions de vie dans le déplacement afin de trouver de quoi subvenir aux besoins alimentaires. Au-delà de cette situation difficile, la faible présence des services répressifs (la police, les tribunaux de paix etc) favorisant ainsi les cas de violences sexuelles et des arrangements à l'amiable.

NB : Les informations partagées dans ce rapport sont tirées du protection monitoring des partenaires du HCR et ne reflètent pas la situation générale en RDC

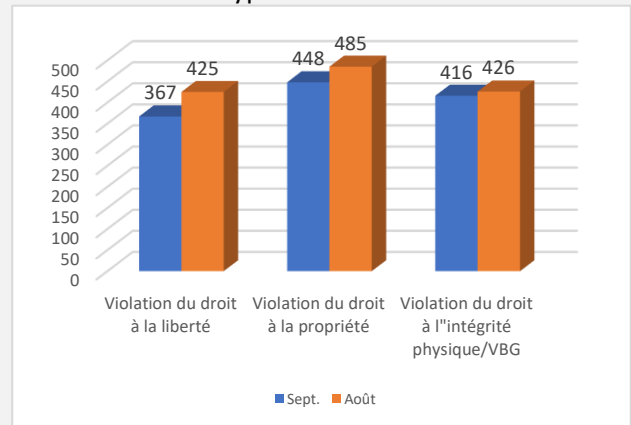
2.2. Nord Kivu

- **1231 incidents** de protection rapportés en Septembre soit une diminution de -4% des cas. Malgré la diminution, il y a une augmentation des incidents dans les territoires de Beni (activisme des ADF -NALU à Oicha, Mutwanga et Kamango) et Rutshuru (activisme des groupes armés et le M23 et d'autres groupes armés). La diminution de -4% dans les territoires de Walikale, Nyiragongo et Masisi est liée aux problèmes de sécurités qui n'ont pas facilité l'accessibilité des animateurs de protection. Il y a également, une certaine reticence des victimes pour denoncer des cas du fait des menaces et répressailles de la part des groupes armés.
- Il est de signaler le retour des groupes armés jadis engagés dans les affrontements contre le M23 à Rutshuru dans le Masisi (groupements de Bashali-Mokoto, Bapfuna et Biiri). Une situation qui accentue la tension entre les groupes armés dans cette partie. Dans le Lubero par contre, les Mai Mai continue d'étendre leur zone d'influence dans des groupements de Muhola, Ngulo et Bukenyé et des tensions sont rapportées entre ces groupes armés pour le contrôle des carrés miniers. Dans le Nyiragongo, un groupe armé étranger (FDLR) renforcerait sa présence dans le parc national de Virunga.
- Malgré la baisse au niveau des incidents de protection, l'environnement de protection reste très fragile et les cas d'arrestations arbitraires, les travaux forcés, les coups et blessures, les cas d'incendie, les homicides et les cas d'agression physique (VBG) sont toujours en augmentation.

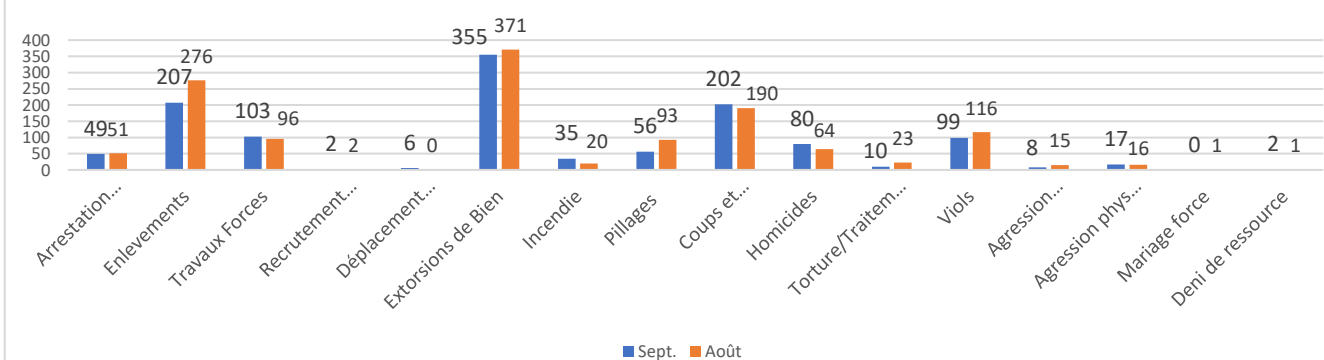
Incidents par territoire



Types d'incidents



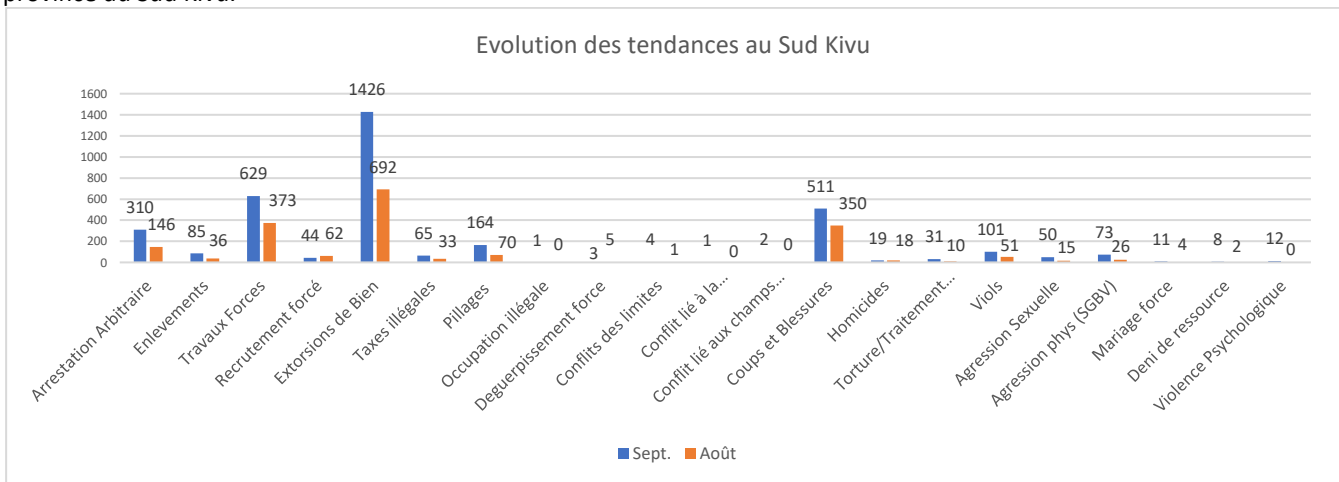
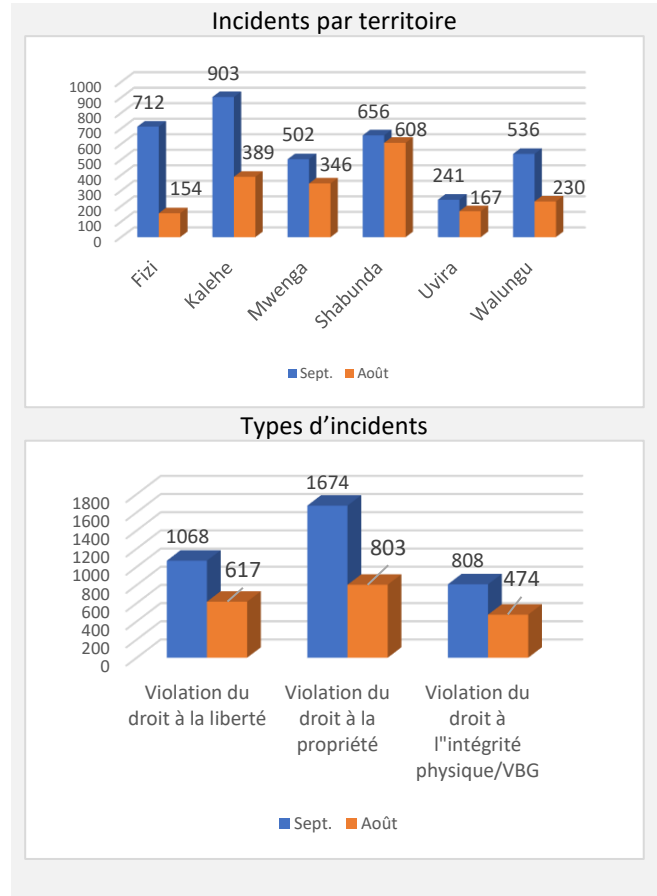
Evolution des tendances



- Un retour d'environ 5.809 ménages soit 19.813 personnes dans le site Rwsa II en provenance de l'Ouganda a été rapporté. Ce retour serait lié aux craintes d'être éloigné de la frontière du fait que les autorités ougandaises auraient demandé aux demandeurs d'asile de s'installer dans des sites officiels et/ou d'opter pour le retour vers la RDC.
- En plus, des retournés sont rapportés dans les localités de Kibirizi et Kabanda soit environ 1.900 ménages soit 8804 personnes respectivement à Bambo centre (193 ménages), à Kishishe (49 ménages) et Kirumbu (59 ménages). Ces retournés proviendraient de l'Ituri. Partis à la recherche de terres arables, ils étaient considérés par les autochtones comme des envahisseurs.

2.3. Sud Kivu/Maniema (Kabambare et Kasongo)

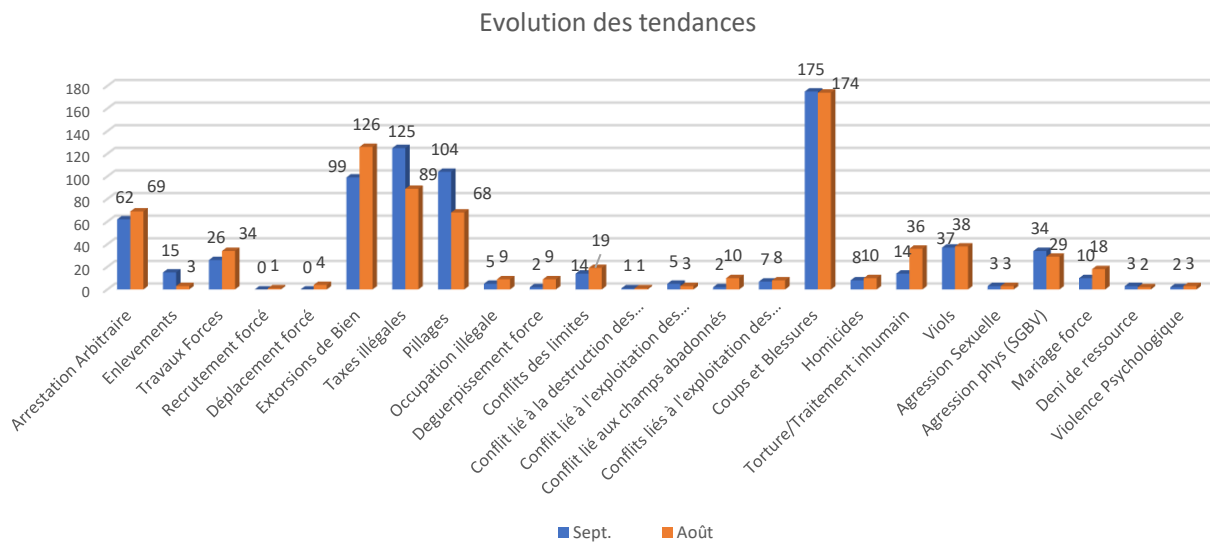
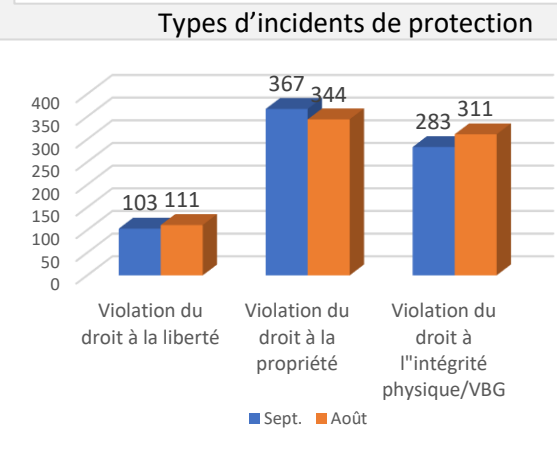
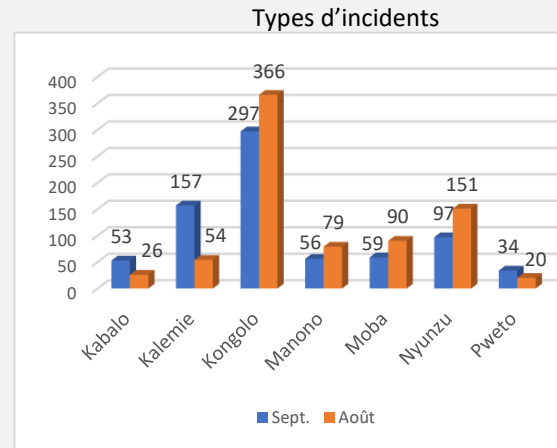
- **3.759 incidents de protection** rapportés dans la province du Sud-Kivu et Maniema soit une augmentation de 47% comparativement au mois d'août 2022. Cette augmentation serait la conséquence de l'élargissement de la zone de couverture avec le déploiement de 45 nouveaux animateurs de protection ainsi que l'activisme des groupes armés dans les provinces du Sud Kivu et Maniema (Kabambare et Kasongo) pour le contrôle des carrés miniers.
- L'on note une augmentation dans tous les territoires avec plus d'incidents dans le Fizi et Kalehe. Les cas d'attaques et de criminalité des groupes armés fuyant les opérations militaires dans le territoire de Kalehe sont de plus en plus signalés. Il y aurait aussi des alliances d'opportunités qui se créent entre les groupes actifs dans le territoire de Shabunda pour résister aux avancées des militaires FARDC. Dans le territoire de Mwenga un groupe armé se serait retranché près du site des Personnes déplacées internes (PDI) de Mikenge après les opérations conjointes FARDC et Force Démocratique Nationale du Burundi (FDNB) dans le secteur d'Itombwe.
- C'est dans ce contexte que 174 violations graves sur des enfants ont été enregistrées. Elles auraient été perpétrées par les groupes armés et les forces de défense nationale. Il s'agit de 128 cas de recrutement ou utilisation d'enfants, 31 cas de violences sexuelles faites aux enfants, 13 cas d'enlèvement, 1 cas de meurtre et une attaque contre une école. Les territoires les plus touchés sont ceux de Shabunda (55 cas), Mwenga (7 cas) et Kalehe (4 cas).
- Le diagramme ci-dessous fait état d'une augmentation des cas d'extorsions, des incidents relatifs aux droits à l'intégrité physique et à la vie (coups et blessures, des travaux forcés, arrestation arbitraire, enlèvements, agressions sexuelles et physiques ainsi que des cas des viols etc) et des droits à la propriété (pillages, taxes illégales et d'extorsion etc) dans la province du Sud Kivu.



- L'on note particulièrement une nette augmentation des cas d'extorsions des biens dans le Maniema. Elle serait la conséquence des luttes armées autour des carrés miniers, des barrières illégales érigées sur différents tronçons routiers servant des points d'extorsions des biens. En plus, il y a aussi l'élargissement de la zone de couverture du monitoring au territoire de Kasongo.

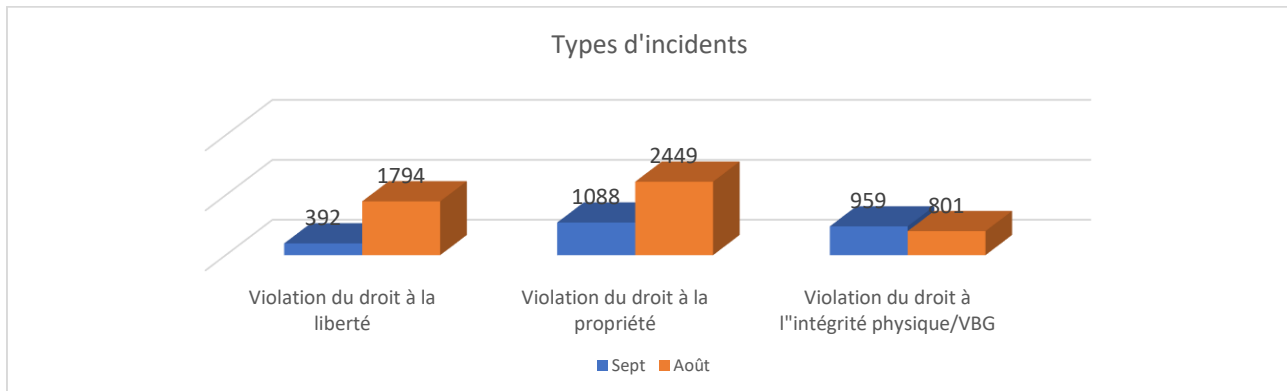
2.3. Tanganyika & Haut Katanga

- **753 incidents** de protection rapportés en septembre soit une diminution de -4.1 % comparé aux données du mois d'août. Cette diminution est enregistrée dans les territoires de Kongolo (-69 cas), Nyunzu (-54 cas), Moba (-31 cas), Manono (-23 cas) et Pweto (-20 cas) alors que ceux de Kalemie et Kabalo sont en augmentation soit 103 cas de plus à Kalemie et 27 cas à Kabalo.
- La diminution dans les 5 territoires précités et à Pweto serait la conséquence des actions de neutralisation réalisées par les FARDC contre les Mai Mai Kata katanga ainsi que la sensibilisation faite par le CICR auprès des groupes armés. Les augmentations dans les deux territoires de Kalemie et Kabalo seraient dues à l'activisme des groupes armés.
- Les diminutions en septembre ne concernent que les incidents relatifs aux droits à la liberté (-8 cas), droits à l'intégrité physique et à la vie y compris les violences basées sur le genre (-28 cas) malgré une légère augmentation des cas relatifs aux coups et blessures. En revanche, une augmentation est enregistrée sur les incidents relatifs aux droits à la propriété, principalement les taxes illégales (+36 cas) et pillages (+36 cas).
- L'analyse des données rapportées sur les précédents mois relève une persistance des conflits fonciers, notamment des conflits des limites, conflits de destruction des habitations, conflits sur les champs abandonnés et conflits liés à l'exploitation des forêts. Une situation qui mérite une analyse plus approfondie afin de comprendre les causes profondes, les parties impliquées et les risques secondaires.



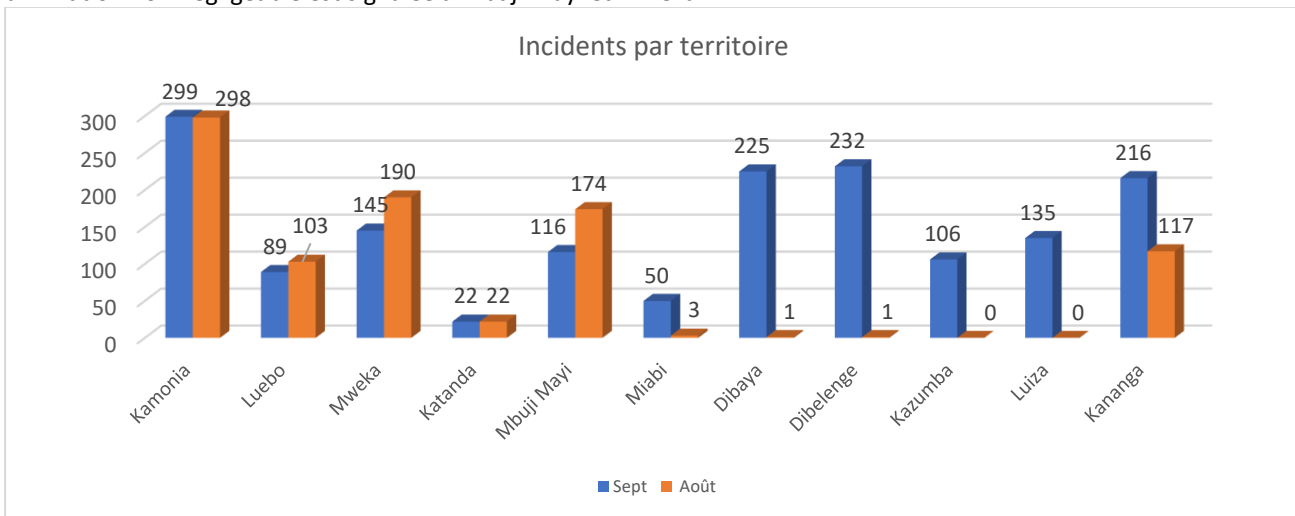
2.4. Espace Kasai

- **1976 incidents** de protection rapportés en septembre soit une évolution de 87.6%, principalement au Kasai Central dans les trois territoires de Demba, Dibaya et Dimbelenge. En effet, cette province était l'épicentre de la crise et malgré l'arrêt des combats, la paix reste menacée par 5 défis majeurs dont (1) la pauvreté, (2) le traumatisme, (3) la défiance envers l'Etat, (4) les tensions communautaires et (5) l'insécurité. L'on constate que certains groupes armés sont restés actifs dans cette partie, la circulation d'armes et le manque de réinsertion et intégration des anciens miliciens ressortent comme



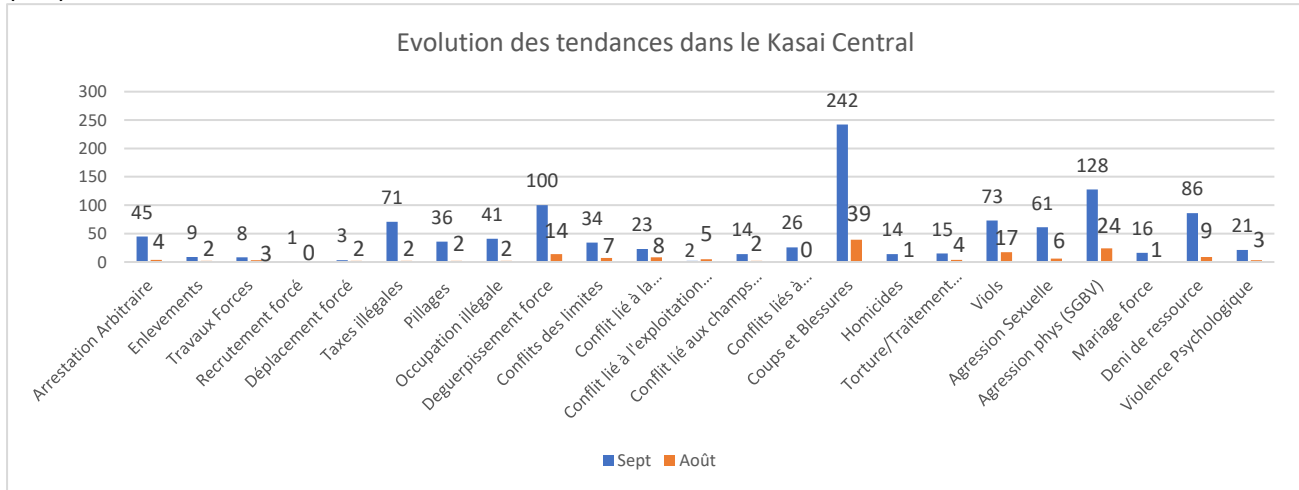
une menace importante pour la paix dans l'espace Kasai. C'est dans ce contexte que ces incidents auraient été perpétrés.

- En dehors de la compétition accrue pour l'accès au pouvoir politique et coutumier, des tensions pour le contrôle des ressources économiques persistent. Ces trois provinces du Kasai restent dominées par une forte criminalité avec la circulation d'armes à feu, l'érection des barrières illégales, des conflits de pouvoir qui engendrent malheureusement des tensions intercommunautaires et une défiance envers l'Etat pérennisant ainsi les milices ethniques. Le diagramme ci-dessous relève une augmentation sensible des incidents au Kasai Central dans les territoires Dibelenge, Dibaya, Kananga, Luiza et Miabi et Kanaga du Kasai Oriental. Aucun changement majeur enregistré à Kamonia et Katanda alors qu'une diminution non négligeable est signalée à Mbuji Mayi et Mweka.

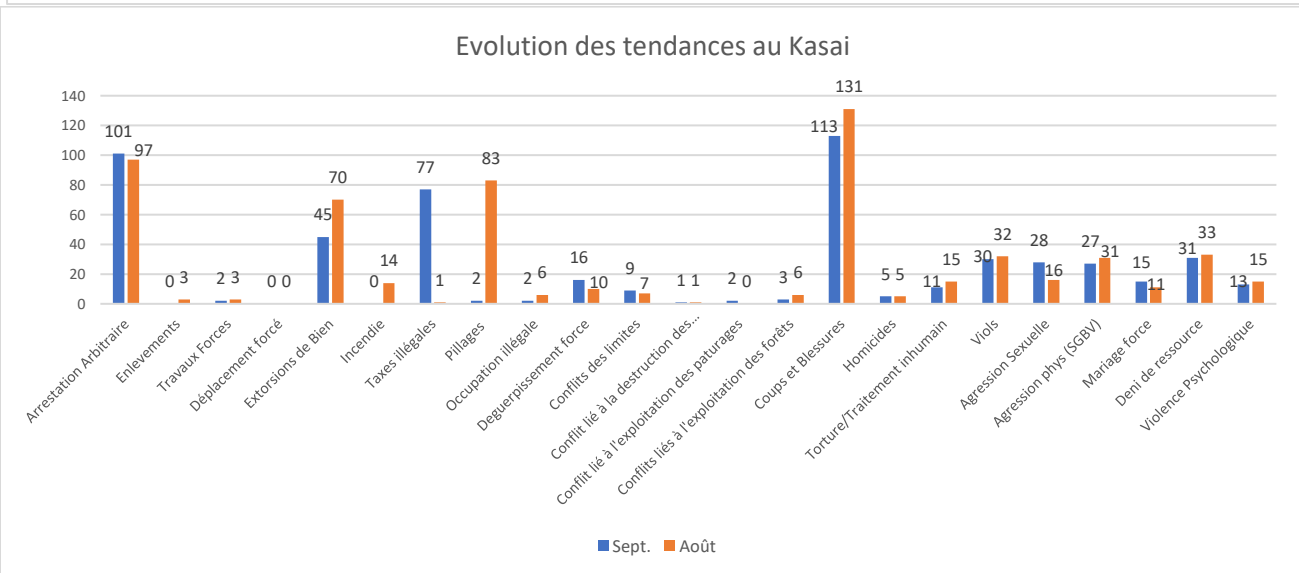
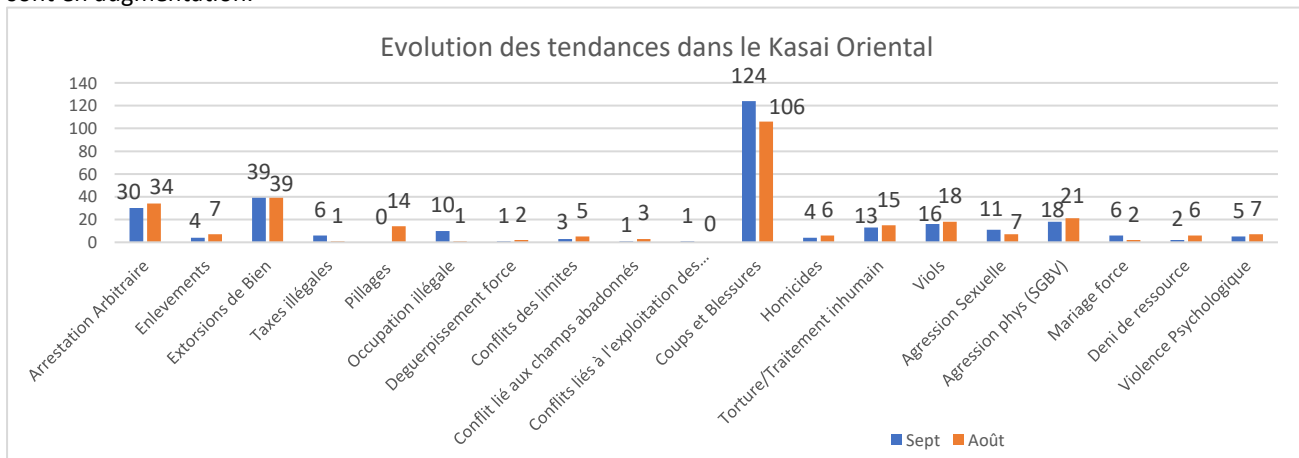


En dehors de la criminalité, il existe des tensions entre les communautés. C'est le cas des incendies massifs des maisons (44 maisons) et de la direction de l'école primaire Ntumba Tshikele à la suite du décès d'une personne par foudroiement. La communauté dudit village aurait initiée des actions de vengeance contre la communauté du village Muela Katanga considérée comme étant responsable de ce décès. Les 143 ménages auraient été victimes et près de 823 personnes passent la nuit à la belle étoile, et présentent d'énormes besoins d'abris

(LTP).



- Au Kasai Oriental, l'on note une augmentation des cas des coups et blessures et occupation illégale, alors qu'au Kasai, les agressions sexuelles, le mariage forcé, les cas de déguerpissement forcé, les taxes illégales et les arrestations arbitraires sont en augmentation.

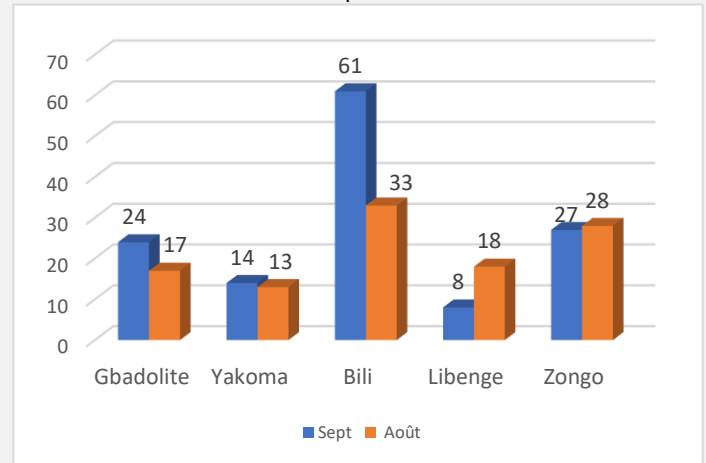


NB : Les informations partagées dans ce rapport sont tirées du protection monitoring des partenaires du HCR et ne reflètent pas la situation générale en RDC

2.4. Nord &-Sud Ubangi

- **134 incidents** de protection documentés en septembre soit une augmentation de 38.1 % comparé aux données du mois d'août 2022, principalement à Bili (+28 cas), Gbadolite (+7 cas) et Yakoma (+ 1 cas). En revanche, une diminution est observée à Libenge (-10 cas) et Zongo (- 1 cas).
- L'augmentation dans ces trois territoires seraient liées à la pauvreté et une forte criminalité après la distribution du cash, mais également, des barrières illégales pour des cas d'extorsions érigées par quelques éléments de la PNC, agents de la DGM, FARDC etc. Les diminutions à Libenge et Zongo se justifierait par la faible couverture des moniteurs en raisons de la mobilisation des acteurs lors de la visite de la délégation de l'Union Européenne.

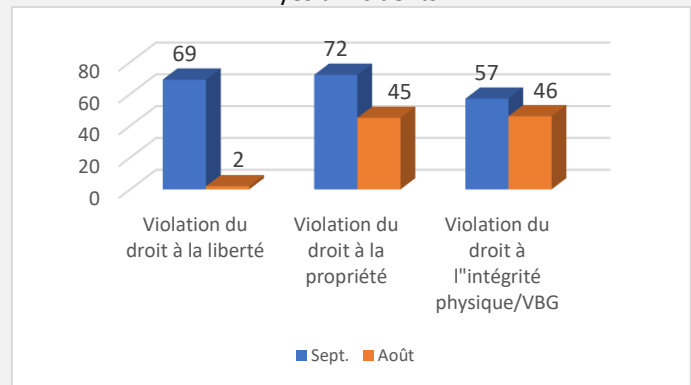
Incidents par territoire



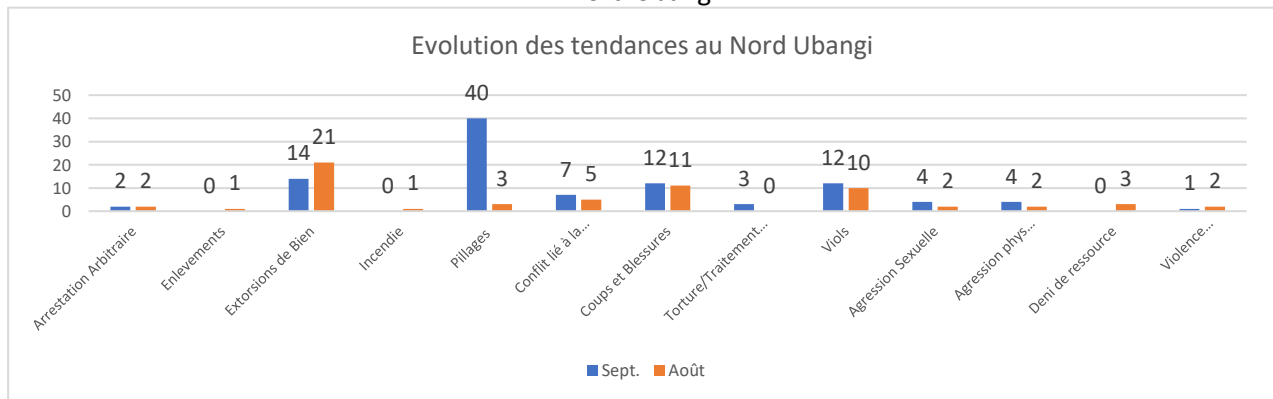
- Au niveau des augmentations, tous les incidents de protection liés aux droits à la liberté, droit à la propriété et des violations du droit à l'intégrité et à la vie y compris à les violences basées sur le genre sont en augmentation respectivement de 97% pour les violations du droit à la liberté, 61.5% des violations du droit à la propriété et 55.3% pour les violations du droit à l'intégrité physique et à la vie y compris les VBG. Pour cette dernière, il y a une augmentation de 2% dans le Sud Ubangi et une diminution d'un (-1%) dans le Nord Ubangi.

- En réponse à ces incidents, plusieurs actions ont été réalisées par les partenaires (CIAUD CANADA et CNR) avec le soutien du HCR notamment ; visite au cachot du camp de Boyabu et capacitation des acteurs clés en premiers soins psychologiques pour les survivants VBG sur quelques thématiques (les notions de PSEA, classification des incidents VBG, le code de bonne conduite du HCR, le counseling et rôle des intervenants dans le VAD, les preuves médico-légales de VBG, le circuit de référencement des cas VBG et les aspects juridiques au profit de 37 personnes (16 réfugiés et 21 membres de la communauté hôte) etc.

Tyes d'incidents

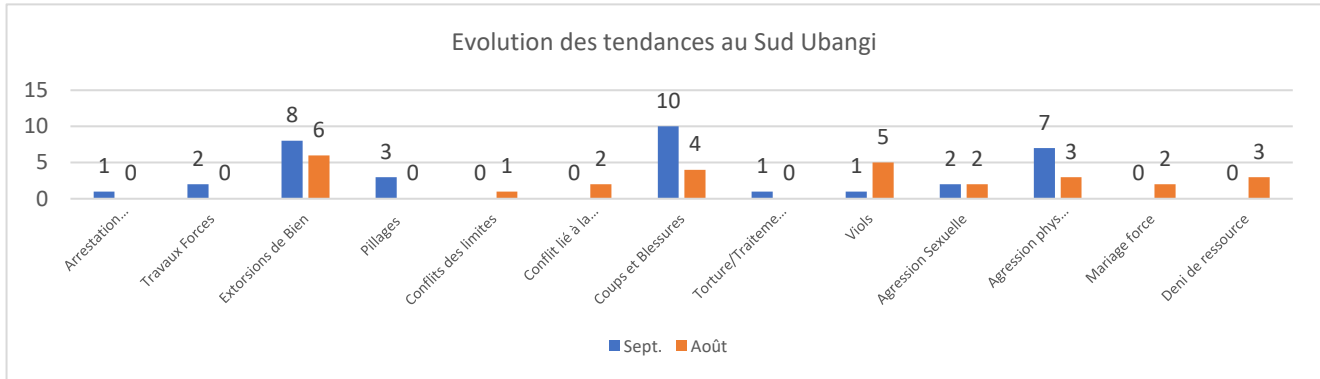


Nord Ubangi



- Dans ces deux provinces, on recense certaines actions en faveur des personnes à besoins spécifiques dont : 49 personnes à besoins spécifiques identifiées à Gbadolite et à Zongo, assistance en nature (couverture, savons et sucre) accordée aux familles des défunts pour l'enterrement de 4 PBS décédées et la tenue de deuil, 1062 PBS (350 personnes de Bili), 262 personnes de Libenge et 450 personnes de Zongo ont bénéficié du cash PAM, tandis que 365 PBS (350 personnes à Bili et 15 personnes de Yakoma/Modale) ont été assistées.
- En complément, 50 PBS du site de Wenze ont reçu des abris transitionnels et 2 PBS ont été assistées en NFI (natte, couverture, moustiquaire, seau d'eau, bidon de 25 litres, pagne, savons, babouche, riz, sucre et grabat) alors que des évaluations des besoins spécifiques ont été menées en faveur de 60 PBS (6 de Bili et 44 de Libenge et 10 à Zongo), parmi lesquelles 6 femmes et 12 PBS malades bénéficiaires de la prise en charge médicale.

Sud Ubandi

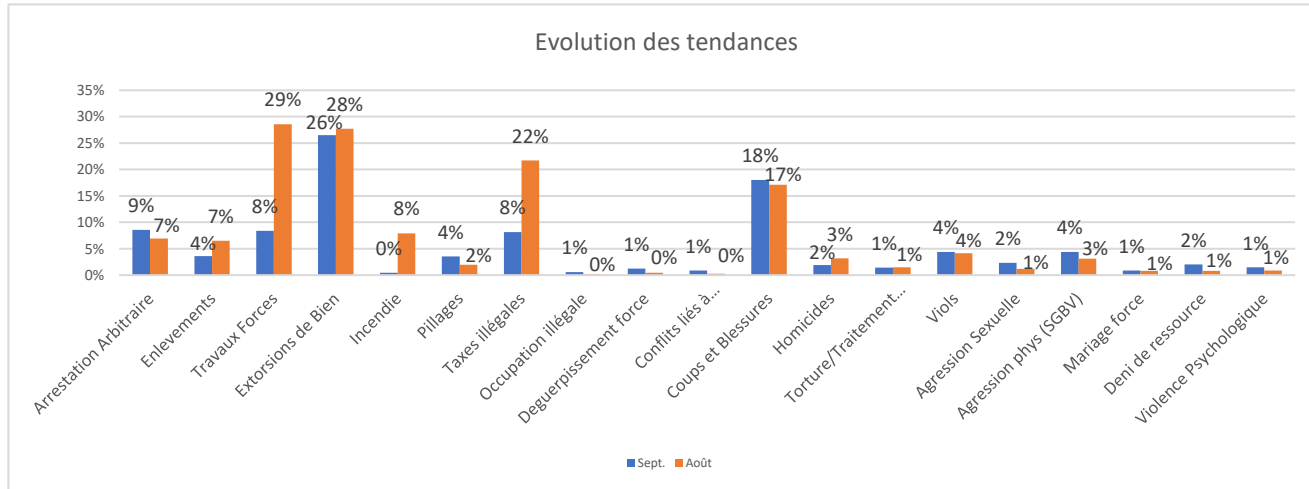


V. Analyse contextuelle

- L'environnement de protection des droits humains se dégrade de plus en plus dans presque toutes les provinces de la République Démocratique du Congo ; de l'Est (Nord Kivu, Sud Kivu, Ituri et Maniema) à l'Ouest (Mai Ndombe) en passant par le centre du pays (Kasai Central - Kasai – Kasai Oriental) au Nord (Nord Ubangi et Sud Ubangi) au Sud du pays (Tanganyika et Haut Katanga). Cette situation pourrait s'aggraver davantage du fait que l'on se rapproche d'échéances électorales. Des questions telles que l'indépendance du système judiciaire et de la Commission électorale indépendante, pour ne citer que celles-là, sont à l'origine de tensions et conflits entre les acteurs politiques, et même certaines communautés.
- Outre les conflits armés avec un activisme des groupes armés nationaux et étrangers dans les provinces du Nord Kivu, Sud Kivu, Ituri, Maniema et Tanganyika, des activités criminelles persistent dans presque toutes les provinces. Elles sont renforcées par les insuffisances du programme de Désarmement, Démobilisation, Rapatriement, Réintégration et Réinstallation. L'on note également une agitation sociale souvent caractérisée par des tensions intercommunautaires. Ces derniers temps, il y a une émergence du discours haineux dans certaines provinces (Nord Kivu, Tanganyika, Kasai, Ituri et Sud Kivu) proféré par des acteurs politiques en quête accrue de pouvoir.
- Certaines provinces se trouvent aujourd'hui enfoncées dans des crises plus profondes renforcées par la réforme administrative (décentralisation). C'est le cas de l'espace Kasai où la réforme administrative (décentralisation) a rabattu les règles et les anciens équilibres ethno-politiques d'avant le découpage territorial. En effet, l'ethnie Luba avait une position dominante dans l'administration de la province du Kasai-Occidental. Cependant, la scission en deux provinces a généré un accroissement des positions administratives et l'accès de nouveaux responsables administratifs issus d'autres ethnies telles que les Pende et Tshokwe. Ces dernières, très présentes dans la province du Kasai, occupent de considérables postes nouvellement créés dans la province. L'affaiblissement de l'influence des Luba au Kasai a suscité la frustration de ses élites et une compétition accrue pour l'accès au pouvoir politique entre les Lubaphones et non-Lubaphones. Dans les provinces de l'Est (Nord Kivu, Sud Kivu, Ituri, Tanganyika et Maniema), il y a des luttes souvent armées pour le contrôle des zones minières et cela avec des ramifications sous régionales.
- Tous ces éléments entretiennent les instabilités sociales et institutionnelles qui compromettent à leur tour les perspectives de paix durable. A cela s'ajoute le climat de méfiance entre d'une part, la MONUSCO et la population, mais également entre la MONUSCO et les autorités congolaises de l'autre. A ce jour, ce climat affecte le processus de revue du plan de transition de la MONUSCO. Ce plan privilégie la sécurité dans l'Est de la RDC et l'éradication des groupes NB : Les informations partagées dans ce rapport sont tirées du protection monitoring des partenaires du HCR et ne reflètent pas la situation générale en RDC

armés dans trois domaines prioritaires : la nécessité de réaliser des réformes institutionnelles, la prépondérance d'une consolidation globale de la paix et une approche de la stabilisation centrée sur les individus.

- C'est dans cet environnement que 10290 incidents ont été perpétrés avec une évolution de 0.20% comparés aux données du mois d'août. L'on note particulièrement, une augmentation des cas de violations liées à l'intégrité physique (coups et blessures et agression physique) et des atteintes à la liberté (arrestations arbitraires).



VI. Recommandations

- Organiser une évaluation approfondie sur les risques de sexe de survie en Ituri et la problématique des VBG dans le Kasai Central afin de comprendre les causes profondes, l'ampleur et proposer des mesures de mitigation (**Sous cluster GBV**)
- Mettre en place un cadre de plaidoyer auprès des responsables des forces de sécurité et de défense nationales à tous les niveaux en termes de déjeuner de plaidoyer et/ou matinée de protection (**HCR & Cluster Protection**)
- Engager un plaidoyer auprès des coordonnateurs du programme DRR afin de mettre en place des actions appropriées permettant la démobilisation et la réinsertion sociale des éléments issus des groupes armés au Sud Kivu (**Cluster Protection**)
- Solliciter l'appui du CICR et Geneva Call afin d'adresser les préoccupations de protection perpétrées par ces groupes armés à Ihula et Lwibo (allégations de violations de la résolution 1612 et autres violations des droits humains) (**HCR/Cluster Protection**)
- Appuyer les activités visant au renforcement de la cohésion sociale entre les communautés dans le Tanganyika (**Cluster protection**)